

Planification des études/de la formation et promotion du sport d'élite par l'armée

Pour que tu puisses profiter des 100 à 130 jours de cours de répétition offerts par l'armée chaque année, il te faut une grande flexibilité dans ton cursus, ta formation ou ta profession.

Rassemble les informations suivantes de manière détaillée et par écrit :

Programme d'études/formation/profession choisi(e) ou envisagé(e) :

Nom de l'université/de l'école supérieure/de l'entreprise de formation/de l'employeur :

CONDITIONS GÉNÉRALES DES ÉTUDES/DE LA FORMATION

Y a-t-il une limitation de la durée des études ?

Pour quelles raisons et pendant combien de temps peux-tu interrompre tes études/ta formation ?

Peux-tu suivre les études/la formation à temps partiel ?

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES PERSONNES ACTIVES

Combien d'heures dois-tu travailler en moyenne par semaine ?

De combien de jours de congé disposes-tu chaque année ?

PENDANT LE SEMESTRE/LA FORMATION

Quelle liberté as-tu pour planifier tes études ? (modules obligatoires, modules successifs, stages, séminaires, ateliers) ?

Combien de cours en présentiel/d'heures de présence as-tu ?

Les cours sont-ils enregistrés sous forme de podcast ?

Combien de cours nécessitent une présence obligatoire ?

EXAMENS/CERTIFICATS

Quelles sont les conditions d'examen ?

Y a-t-il des dates d'examen de rattrapage ?

Peux-tu passer des examens oraux ?

La signature de l'athlète et d'un conseiller d'études/représentant de l'université/haute école/entreprise de formation/employeur confirme l'exactitude des informations fournies.

Nom de l'athlète

Nom de l'établissement
d'enseignement/employeur

Nom de la personne
responsable

Date, signature

Date, signature